



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2024

Aujourd'hui, lundi vingt et un octobre deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de Sousceyrac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Présents : BENNET Nadine - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - FOUILLAC Michel - FRAYSSE Nicole - GALOPPIN Véronique - ISSERTES Aurélien - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard - MAZET Éric - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - ROUDERGUES Ophélie - ROUSSILHES André - VERGNE Nathalie - VISTOUR Didier.

Absent(s) excusé(s) : BOY Marie-Laure - CAPEL Sylvie - THEIL Carole.

Absent(s) représenté(s) : MORAND Coraline (pouvoir à FOUILLAC Michel).

Absent(s) : Néant

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 10.

Présents : 15	Excusé(s) : 3	Absent(s) : 0	Procuration(s) : 1
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

Secrétaire de séance : Michel FOUILLAC

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :

M. le Maire demande au Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour en ajoutant un point urgent :

- Modification de la composition de la commission « Environnement et développement durable ».

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, décide, après un vote à mains levées à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DE MODIFIER** l'ordre du jour de la séance conformément à la proposition de M. le Maire.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance ;
1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2024 ;
 2. Cauvaldor – Approbation du rapport d'activité 2023 ;
 3. Vente du terrain du château d'eau situé route d'Aurillac au Syndicat du Limargue et Ségala ;
 4. Camping Le Castagnol de Sousceyrac – Résiliation du bail et demande de reprise de l'activité ;
 5. Développement territorial :
 - 5-1 Aide au chauffage - Renouvellement 2025 ;
 6. Ressources humaines :
 - 6-1 Recensement de la population 2025 - Recrutement des agents recenseurs ;
 - 6-2 Adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance souscrite par le centre de gestion du Lot (CDG46) ;
 - 6-3 Suppression d'un emploi permanent pour avancement de grade ;
 7. Finances :
 - 7-1 Demande de subvention du lycée agricole d'Aurillac pour un voyage scolaire ;
 - 7-2 Demande de subvention de la MSP du Haut Ségala ;
 - 7-3 Suppression de la régie des droits de place ;
 8. Modification de la composition de la commission « Environnement et développement durable » ;
 9. Compte rendu du travail des commissions ;
 10. Questions diverses.

1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024 :

Approuvé à l'unanimité.

2° CAUVALDOR – APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023 :

Délibération n°100 - ordre 01 du 21/10/2024

Approuvée à l'unanimité.

3° VENTE DU TERRAIN DU CHÂTEAU D'EAU SITUÉ ROUTE D'AURILLAC AU SYNDICAT DU LIMARGUE ET SÉGALA :

Délibération n°101 - ordre 02 du 21/10/2024

Approuvée à l'unanimité au prix de 0,50 €/m².

4° CAMPING LE CASTAGNOL DE SOUSCEYRAC – RÉSILIATION DU BAIL ET DEMANDE DE REPRISE DE L'ACTIVITÉ :

Délibération n°102 - ordre 03 du 21/10/2024

Approuvée à l'unanimité.

5° DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :

5°1- AIDE AU CHAUFFAGE - RENOUELEMENT 2025 :

Délibération n°103 - ordre 04 du 21/10/2024

Approuvée à l'unanimité

6° RESSOURCES HUMAINES :

6°1- RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 - RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS :

Délibération n°104 - ordre 05 du 21/10/2024

Approuvée à l'unanimité pour le recrutement de 5 agents recenseurs.

6°2- ADHÉSION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LE RISQUE PRÉVOYANCE SOUSCRITE PAR LE CENTRE DE GESTION DU LOT (CDG46) :

Délibération n°105 - ordre 06 du 21/10/2024

Approuvée à l'unanimité.

6°3- SUPPRESSION D'UN EMPLOI PERMANENT POUR AVANCEMENT DE GRADE :

Délibération n°106 - ordre 07 du 21/10/2024

Approuvée à l'unanimité.

7° FINANCES :

7°1- DEMANDE DE SUBVENTION DU LYCÉE AGRICOLE D'AURILLAC POUR UN VOYAGE SCOLAIRE :

Délibération n°107 - ordre 08 du 21/10/2024

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 60 € par élèves pour les deux élèves concernés.

7°2- DEMANDE DE SUBVENTION DE LA MSP DU HAUT SÉGALA :

Délibération n°108 - ordre 09 du 21/10/2024

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 200 €.

7°3- SUPPRESSION DE LA RÉGIE DES DROITS DE PLACE :

Délibération n°109 - ordre 10 du 21/10/2024

Approuvée à l'unanimité.

8° MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION « ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE » :

Délibération n°110 - ordre 11 du 21/10/2024

Approuvée à l'unanimité pour l'ajout de M. André ROUSSILHES au sein de la commission communale.

S'en suit l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Les délibérations du Conseil Municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.

A Sousceyrac-en-Quercy, le 22 octobre 2024

Le Maire

Francis LABORIE

